

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260922_45
Référence Nomenclature n°7.5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

Direction en charge : Pôle des Solidarités Sociale et CCAS

Objet : Attribution et versement d'une subvention exceptionnelle à l'Association des Donneurs de Sang Bénévole de Firminy – Fraisses – Unieux à l'occasion de son 70ème anniversaire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 1611-4, L.2311-7 et L.2121-29,

Considérant l'intérêt général des actions menées par les associations œuvrant dans les domaines de la santé, de la solidarité et du bénévolat ;

Considérant que l'Association des Donneurs de Sang Bénévole de Firminy – Fraisses – Unieux célèbre son 70ème anniversaire au cours de l'année 2026 ;

Considérant que, depuis sa création, cette association participe activement à la promotion du don du sang bénévole, à la sensibilisation du public et au soutien des besoins des établissements de santé ;

Considérant que, dans le cadre de cet anniversaire, l'association a organisé un apéritif d'initiation le 18 avril 2026 à la Bourse du Travail réunissant près d'une centaine de personnes, et prévoit également l'organisation du traditionnel « Bal des bénévoles » le 22 novembre 2026 au Firmament ;

Considérant que le budget présenté pour l'organisation de ces manifestations s'élève à 2 029 €, pour des recettes arrêtées à 500 €, laissant apparaître un reste à charge important pour l'association ;

Considérant que l'association bénéficie par ailleurs d'une subvention de fonctionnement de 435 € au titre de l'année 2026 ;

Considérant la contribution de l'association à la vie locale et à la promotion des valeurs de solidarité, d'engagement citoyen et de santé publique ;

Considérant qu'il est proposé d'accorder une subvention exceptionnelle de 700 € afin de soutenir l'organisation des manifestations liées à son 70ème anniversaire ;

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260922_45
Référence Nomenclature n°7.5

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver l'attribution et le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 700 € à l'Association des Donneurs de Sang Bénévole de Firminy – Fraisses – Unieux dans le cadre de la célébration de son 70ème anniversaire ;
- Dire que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du Budget de la Commune ;
- Donner tous les pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant afin de prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité,

- **APPROUVE** l'attribution et le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 700 € à l'Association des Donneurs de Sang Bénévole de Firminy – Fraisses – Unieux dans le cadre de la célébration de son 70ème anniversaire ;
- **DIT** que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du Budget de la Commune ;
- **DONNE** tous les pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant afin de prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 22 septembre 2026

La Secrétaire de Séance,

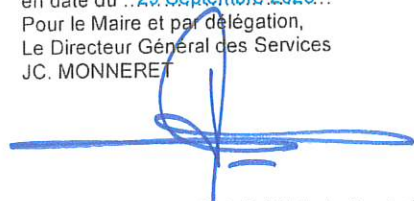


Evelynne BERGER

Le Maire,


Marc PETIT

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication
en date du 29 Septembre 2026...
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
JC. MONNERET



Conformément aux articles R 421-1 et suivants du Code de Justice Administrative, la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, soit par voie postale au 184 rue Duguesclin - 69003 LYON ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU MARDI 22 SEPTEMBRE 2026

**Attribution et versement d'une subvention exceptionnelle à
l'Association des Donneurs de Sang Bénévole de Firminy – Fraisses
– Unieux à l'occasion de son 70ème anniversaire**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 15 Septembre 2026, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 22 Septembre 2026 à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Marc PETIT, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS : M. PETIT Marc, Mme TAING Claire, M. MALLEY Eric, Mme GOURGAUD Jocelyne, Mme BERGER Evelyne, M. FAYOLLE Hugo, Mme PEYCELON Valérie, Mme VICENTE Sabrina, M. FERRIER Damien, Mme RIOCREUX Sandrine (jusqu'à 21 h 10), M. CHARTRON Jean-Paul, Mme LIOGIER Aline, M. EL KHATABI Hassan, Mme REYMOND Magali, M. DANCERT Bertrand, Mme PONCET Elizabeth, M. GUILLOT Dylan (à partir de 18 h 59), M. MONISTROL Sébastien, Mme CURIOT Marie-Amelie, M. BENGHALIA Adel, M. LUYA Julien, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie (jusqu'à 22 h 53), M. TRIOLLIER Aloïs (à partir de 19 h 48 et jusqu'à 22 h 56), M. CHALAND Christophe, Mme GIL Nathalie, Mme PUTOT Anne-Sophie, M. BOYER François, M. GIUNTA Jean-Dominique.

POUVOIRS : Mme AULAGNIER-JASSERAND Isabelle à M. CHARTRON Jean-Paul, M. IBARS Robert à M. FERRIER Damien, M. MENDES José à Mme REYMOND Magali, M. VIAL Mickaël à M. MALLEY Eric, M. GUILLOT Dylan à Mme TAING Claire (jusqu'à 18 h 59), Mme RIOCREUX Sandrine (à partir de 21 h 10) à Mme PONCET Elizabeth, Mme Leslie DREVET à M. CHALAND Christophe (à partir de 22 h 53), M. TRIOLLIER Aloïs à Mme DREVET Leslie (jusqu'à 19 h 48) et à M. ROBERT Loïc (à partir de 22 h 56).

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme BERGER Evelyne.

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. MONNERET J-Christophe, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ Marie-France, Responsable service Assemblée
Mme LUACES Géraldine, Responsable service Finances

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	26
Nombre de pouvoirs :	7
Nombre de membres absents :	0
Nombre de votants :	33